

Recherche-action en psychosociologie du travail : principes méthodologiques et applications dans le champ de la santé publique (VIH et cancers).

Dominique Lhuilier

Résumé :

L'orientation présentée s'inscrit dans la tradition de la recherche-action (RA) en sciences sociales : elle articule un double projet de connaissance et de changement, un projet « répondant à la fois aux préoccupations pratiques d'acteurs se trouvant en situation problématique et au développement des sciences sociales par une collaboration qui les relie selon un schéma éthique mutuellement acceptable ». Le processus de production de connaissances et la contribution qu'en retirent les sujets sont deux effets mutuellement dépendants de la recherche-action. Ce qui engage à un type de relation de coopération entre chercheurs et sujets, au fondement duquel se trouvent la demande, la construction du dispositif de recherche, le choix des méthodes d'investigation, les modalités de la co-analyse et de la valorisation sociale des résultats de la RA.

La présentation de deux RA dans le champ de la santé permettra de préciser la place accordée aux activités de travail dans cette orientation épistémologique et éthique.

Introduction

La recherche-action recouvre à la fois une démarche originale de recherche et une méthode d'intervention visant des changements individuels et collectifs. Il s'agit bien d'articuler une activité de recherche et un projet d'action à travers une démarche susceptible de favoriser des effets de connaissance et de changement.

Cette visée à la connaissance théorique enracinée dans la pratique marque une rupture avec les conceptions classiques du travail scientifique. La relation entre recherche et action n'est plus celle d'une subordination de l'une à l'autre mais de complémentarité et de réciprocité. En ce sens, la recherche-action se distingue de la recherche appliquée qui propose de mettre à disposition des acteurs des « résultats » leur permettant de faire des choix, de prendre des décisions, de définir des orientations... Le chercheur rompt avec cette position de savoir ou d'expertise (propositions, conseils, suggestions) pour s'engager dans une relation de coopération avec les acteurs autour d'un projet commun. « Un projet qui répond à la fois aux préoccupations pratiques d'acteurs se trouvant en situation problématique et au développement des sciences sociales par une collaboration qui les relie selon un schéma éthique mutuellement acceptable » (Rappoport, 1968).

Caractéristiques de la R-A :

1 : Cette définition de la recherche-action indique que celle-ci se réalise toujours sur **le terrain de la réalité** et que si une part d'expérimentation peut être envisagée, il s'agit bien « d'une expérimentation dans la vie réelle » (Lewin, 1944) et non en laboratoire. L'objet même de la recherche-action est défini à partir de la demande d'acteurs confrontés à des questions, des problèmes, des difficultés qu'ils souhaitent éclaircir et transformer.

2 : l'objet de la R-A comme sa première condition dépend de la demande

La recherche-action s'apparente à l'intervention psychosociologique en ce qu'elle définit et met en place avec les acteurs concernés des dispositifs de travail commun permettant de faciliter les échanges et l'analyse. Il s'agit de mieux comprendre ensemble les situations problématiques et la contribution de chacun à ces situations.

La production de connaissances comme de changements dépend de l'engagement dans une co-activité et coopération entre acteurs et chercheurs. Ce qui suppose que des acteurs soient demandeurs de cette coopération et ne se servent pas des chercheurs comme des prestataires de service en charge de réalisation d'une commande.

La démarche engagée dépend donc d'abord de la demande, de l'acceptation des acteurs de s'engager eux-mêmes dans un travail d'élaboration se traduisant par une remise en question des savoirs-convictions sur lesquels ils fondent leurs pratiques. Ce qui suppose qu'ils ressentent la nécessité d'une prise de distance par rapport aux usages, aux modes de penser et de faire habituels.

Ex : la recherche-action développée à l'hôpital de Bujumbura (Burundi) a pour base les préoccupations des personnels à l'égard des risques de transmission des infections en milieu hospitalier, risques tant pour les soignants que pour les usagers des structures de soins. Ces préoccupations sont corroborées par l'état des connaissances concernant la situation sanitaire dans le pays (prévalence VIH) et la concentration d'infections contagieuses à l'hôpital.

Ex : la R.A sur cancers et travail comprend deux volets : 1- animations de groupes dits MCA « maladies chroniques et activités » réunissant des travailleurs-malades en quête de projet professionnel ou d'aménagement de leurs situations de travail ; 2- interventions dans trois organisations pour explorer leurs modalités de traitement (formels et informels) des maladies chroniques. L'investigation d'entreprises partenaires de la RA montre que certaines d'entre elles sont plus prêtes à commander aux chercheurs une opération de promotion des dispositifs institués que de s'engager dans une réelle coopération sur l'analyse partagée du diagnostic organisationnel.

3 : Des dispositifs et méthodes adaptés aux processus :

Dans les recherches-actions, les dispositifs proposés ne peuvent être fixés une fois pour toutes comme pour nombre de protocoles de recherche. Ils doivent nécessairement évoluer en fonction de l'avancement du travail.

L'attention ne porte pas seulement sur les résultats obtenus mais sur le processus de production de ces résultats.

Ex : changement de méthode, de l'observation des activités de travail à la photographie de ces activités comme supports aux échanges dans les équipes à l'hôpital de Bujumbura.(Burundi).

Les connaissances dégagées et partagées ne suffisent pas par elles-mêmes. On sait par exemple les limites d'une simple restitution d'analyses, de diagnostics, de résultats d'enquête. L'information peut avoir valeur de sensibilisation, mais ses effets de transformation sont souvent réduits. A l'inverse, c'est dans la mesure où ces connaissances résultent d'un processus de coopération et d'un apprentissage collectif que des effets de changement sont perceptibles. C'est lorsque les acteurs, reconnus comme sujets connaissant et non comme objets de recueil de données, participent à l'élaboration et concourent à la transformation de la situation problématique que s'inventent, se dégagent des pratiques sociales nouvelles.

4 : La co-production de l'analyse : une question épistémologique et éthique :

On comprend ici qu'un des critères communs aux recherches-actions concerne le type de relations établies entre les chercheurs et les acteurs. Il y a à la fois dépendance mutuelle entre chercheurs et acteurs mais aussi intérêt réciproque. Le processus de production de connaissances et la contribution qu'en retirent les acteurs sont deux effets mutuellement dépendants de la recherche-action.

Il s'agit bien d'une remise en cause de la division du travail instituée entre chercheurs et acteurs, division fondée sur le clivage entre théorie et pratique. Au plan épistémologique, la recherche-action s'écartere des présupposés d'un savoir « positif » concernant le réel et

implique une conception du savoir (construit) comme inséparable de l'expérience où il a émergé ainsi que des effets qu'il produit sur le réel. Il s'agit bien de ré-articuler deux ensembles que la science académique classique oppose : la pensée et l'action ainsi que leur déclinaison, l'abstrait et le concret, la théorie et la pratique, le général et le particulier, l'intemporel et le contingent... Le savoir, et a fortiori le savoir sur les pratiques, est indissociable des conditions de son émergence, du mode d'accès à la réalité. La traditionnelle distinction entre savoir profane et savoir savant doit être interrogée. On reconnaît habituellement la validité empirique du savoir profane mais limitée à des situations particulières. Le savoir scientifique aurait lui une portée plus générale. Mais peut-on prétendre construire un savoir universel dégagé des surdéterminations historiques, culturelles, conjoncturelles ? La recherche-action, si elle reconnaît la différenciation du savoir-expérience et du savoir-objet théorique, récuse leur rupture. Il n'y a pas là de différence fondamentale mais seulement de degrés d'abstraction entre les deux types de savoir.

« La recherche-action est fondée sur l'hypothèse que des savoirs de portée générale peuvent être produits (et dans certains cas le sont de façon privilégiée) à partir de l'expérience directe des acteurs et relativement à des situations singulières. Il n'existerait donc pas de solution de continuité entre les deux types de savoir, ni de différences radicales entre les acteurs et les chercheurs coopérant pour leur production » (Dubost, Lévy, 2002). Reconnaître les acteurs comme des sujets participant pleinement aux processus de production de connaissance et de changement engage à un type particulier de relation qui se traduit dans les méthodes et dispositifs de recherche mis en place.

On voit ici que la question éthique ne peut être séparée de la question épistémologique : le travail de connaissance implique un certain mode de rapport à l'autre comme partenaire. Le type de savoir produit dans la recherche-action n'est pas séparé du sujet qui le conçoit et donc de l'expérience par laquelle il conçoit. D'où l'intérêt porté au contexte de l'intervention : quelles sont les conditions de la coopération entre chercheurs et acteurs ? quelle démarche engager pour définir et construire un dispositif susceptible de favoriser ce processus d'émergence conjointe de connaissances et transformation, de l'action, de la recherche ?

5: L'implication du chercheur et son analyse fait partie du travail de recherche :

La position de l'intervenant se distingue ici clairement de la position d'autorité de l'expert en ce qu'elle suppose qu'il ne prétende pas disposer du savoir que les acteurs n'auraient qu'à enregistrer et décliner en décisions-actions. L'intervenant se reconnaît comme les autres acteurs, engagé dans un même processus : il s'agit de faire en comprenant et de comprendre en faisant. Le chercheur n'est pas extérieur par rapport à la situation étudiée mais impliqué dans l'acte de recherche. Il se trouve nécessairement pris, comme les acteurs, dans tout un réseau de relations qui oriente et conditionne ses activités. Il s'agira donc de négocier les conditions de mise en œuvre de la recherche-action, toujours soumise aux aléas de toute entreprise collective. L'analyse de l'implication du chercheur est un instrument de la recherche.

6 : Comprendre pour transformer et transformer pour comprendre

Il s'agit là d'une démarche qui ne pourra être validée que si elle apporte l'aide attendue, si elle permet de renforcer la maîtrise que les acteurs peuvent avoir sur les situations problématiques auxquelles ils sont confrontés. Une aide entendue essentiellement comme investigation et sollicitation des ressources propres aux acteurs (connaissances, expériences, moyens) afin de mieux comprendre et traiter les situations dans lesquelles ils se trouvent.

Le processus de connaissance est processus d'évolution, personnelle et collective, favorisé par la mise en place d'un cadre d'analyse et l'apport de méthodes, de techniques. Il s'agit bien de

gagner des marges de liberté d'action et de décision, de se dégager des impasses problématiques pour inventer de nouvelles manières de faire et de penser. Et cette démarche repose sur l'hypothèse centrale que les changements, entendus comme invention de nouvelles pratiques collectives, doivent être accompagnés par un travail d'élaboration théorique collectif.

Il s'agit là d'un postulat commun à toute recherche-action : processus de changement et processus de connaissance sont profondément intriqués. Comprendre c'est déjà changer ne serait-ce que par la transformation des représentations. Aussi l'action doit s'entendre à un double niveau : elle désigne à la fois une action extérieure qui peut prendre la forme de dispositions techniques et organisationnelles, modifiant ainsi l'environnement de travail. Mais l'action c'est aussi les activités propres au travail d'analyse qui passe par la parole. Et celle-ci est une action qui produit du changement.

Références

Rappoport RN, (1968), Three dilemmas in action-research, in *Humain Relations*, 23 (trad fr. 1973, *Connexions*, 7).

Lewin K, (1944) , *Problems of research in social psychology*, in Garwright D.(ed), *Field theory and social science*, New York, harper; London, Tavistock.

Dubost J, Levy A., (2002), *Recherche-action et intervention*, in (s/dir) Barus Michel, Enriquez, Levy, *Vocabulaire de psychosociologie*, Toulouse, Eres.

Lhuillier D., Niyongabo T., Rolland D.,(2005), *Prévenir le risque nosocomial*, Paris , L'Harmattan,